

— Demandes de dossiers

Gratuit / disponible sur internet

— Instruction

	Montant HT	Montant TTC
Règlement par le demandeur	41,67 €	50,00 €
ou règlement par l'employeur	50,00 €	60,00 €

— Cotisation annuelle 2026

Droit fixe	Montant HT	Montant TTC
Règlement par le demandeur	41,67 €	50,00 €
ou règlement par l'employeur	50,00 €	60,00 €

Cotisation pour être membre de l'association en 2026	10 €	12,00 €
--	------	---------

NB.

- TVA en vigueur au 1^{er} janvier 2026 : 20 %
- Les cotisations annuelles perçues ne sont pas remboursées.
- Les frais d'instruction ne sont pas remboursés en cas de refus partiel ou total.